

LETTRE OUVERTE AU MAIRE DE LAMENTIN ET AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Monsieur le maire,
Chers collègues,

Il est convoqué un conseil municipal le 20 décembre 2011 qui nous interpelle principalement sur 3 points:

- Retrait des délibérations du conseil municipal du 15 novembre 2011
- Vote des taux d'imposition 2012
- Inscription d'un emprunt de 8 millions d'euros au budget de 2012

Il est regrettable de constater une fois de plus que le conseil municipal n'a pas respecté le droit. **Le maire est obligé d'annuler tous les points du conseil municipal du 15 novembre et de les voter à nouveau.** En effet ce conseil municipal s'est tenu chez un habitant sans respect des règles de sécurité et de neutralité. C'est du temps perdu, et l'affichage d'une volonté délibérée de ne pas respecter la loi. **Nous à Lamentin Autrement avons déjà dénoncé ce conseil municipal (voir déclaration de Jocelyn SAPOTILLE – France Antilles du 17 nov.).**

En 2010 déjà l'équipe Lamentin Autrement demandait la baisse des taux d'imposition. Aujourd'hui nous constatons que le maire décide de maintenir encore les mêmes taux.

Cette décision pénalise considérablement les contribuables du Lamentin. La base du foncier bâti a augmenté de 4,83% et celle de la taxe d'habitation de 4%. **En conséquence l'impôt augmente au Lamentin alors que nous faisons déjà partie des populations les plus imposées.** En cette période de crise, il est injuste d'enfoncer autant les familles. Beaucoup de pères et de mères sont victimes du chômage, du coût de la vie, et sont obligés de se saigner pour arriver à payer leurs impôts. C'est tous les jours que de nombreux contribuables lamentinois font la queue à la perception de Sainte-Rose pour négocier des échéanciers de paiement. Augmenter à nouveau les impôts en 2012 est une mesure antisociale, qui aggravera davantage les difficultés des lamentinois, qui freinera l'évolution matérielle des foyers, et qui en fait appauvrira la population. Je vous invite à comparer vos avis d'imposition de 2010 et de 2011, afin d'évaluer l'augmentation.

Le maire demande au conseil municipal d'inscrire au budget de 2012 un emprunt de 8 millions d'euros. La Commune est déjà endettée à hauteur de 7,2 millions, avec les 1,2 millions de l'affaire des lampadaires solaires, plus les 8 millions demandés, elle passera à plus de 16 millions de dette, alors que son budget n'est que de 17 millions. Le remboursement de la dette qui est autour d'un million deux par an passera à plus de 3 millions, donc il doublera. La dette par tête d'habitant estimée à 453 euros atteindra près de 1000 euros.

Le maire nous demande de lui donner l'autorisation à travers le budget d'engager la commune à hauteur de 8 millions sans présentation d'un

dossier complet concernant les modalités d'emprunt (taux d'intérêt, annuités, durée). Est-ce un chèque en blanc ?

Lamentin fera partie des Communes les plus endettées de France dans sa strate, c'est la faillite de la Commune de Lamentin que vous allez provoquer.

Compte tenu des interrogations qui planent sur la gestion de la commune de Lamentin liées à cette affaire de lampadaires solaires, de la souffrance des contribuables et du niveau d'endettement auquel vous voulez soumettre la population, **nous vous demandons monsieur le maire :**

- **de réviser à la baisse les taux d'imposition de 2012**
- **de réduire d'au moins de moitié l'emprunt que vous envisagez.**

Mesdames, messieurs les adjoints et conseillers municipaux prenez vos responsabilités. Rappelez-vous que vous avez été élus pour défendre les intérêts de la population, elle compte sur vous pour ne pas accompagner le maire dans ses mauvais choix de gestion.

A Lamentin Autrement avec Jocelyn SAPOTILLE, nous vous avons déjà prouvé plus d'une fois que nous avons raison.

A propos de Ravine Chaude nous avons raison. Vous êtes obligés de faire aujourd'hui les études que nous vous avons demandées il y a 3 ans. Que de temps perdu!

A propos du SYMEG nous avons raison.

A propos du Conseil Municipal illégal du 15 novembre que vous êtes obligés de refaire, nous avons raison.

De grâce, ne tuez pas la Commune de Lamentin! Ne faites pas supporter 16 millions de crédit à une population qui ne peut déjà payer ses impôts avec 7 millions de dette!

Pensez à l'avenir de nos enfants.

Monsieur le Maire une majorité de la population vous a fait confiance en 2008, aujourd'hui nous nous interrogeons sur votre silence concernant cette affaire des lampadaires qui a ébranlé la légitimité de la classe politique.

LAMENTIN AUTREMENT